



LATOUR-BAS-ELNE

INFORMATION

Le gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau URGENCE ATTENTAT sur l'ensemble du territoire à partir du jeudi 29 octobre 2020.

En conséquence, le stationnement des véhicules de toutes catégories est interdit aux abords de l'ensemble des établissements scolaires de la commune (avenue Pierre Camps et rue Hyacinthe Berdager) par arrêté municipal 79D/2020 du 30 octobre 2020.

